

Communiqué de presse

Berne, le 16 mars 2017

Prévoyance vieillesse – pas une solution durable

Le projet de prévoyance vieillesse a été adopté par le Parlement uniquement parce que les partis du centre n'étaient pas prêts à assumer de responsabilité. Au lieu de faire reposer la prévoyance vieillesse sur une base saine à long terme, cette réforme beaucoup trop onéreuse impose à l'AVS, déjà confrontée à des difficultés financières, des dépenses annuelles supplémentaires en milliards de francs, et cela pour des décennies. La jeune génération, les consommateurs et les PME paieront le prix de ce simulacre de réforme en devant s'acquitter de cotisations salariales et de TVA plus élevées. Les rentiers AVS actuels deviennent des retraités de seconde classe. Il est plus que douteux que ce projet puisse passer la rampe du peuple.

La réforme adoptée aujourd'hui par le Parlement ne résout pas durablement les problèmes financiers de la prévoyance vieillesse. Au contraire : elle crée de nouveaux problèmes. L'extension inefficace de l'AVS selon le principe de l'arrosoir engendrera d'ici à 2040 des dépenses supplémentaires de 3 milliards de francs au minimum par an. Au lieu de garantir les rentes de la jeune génération actuelle, le Parlement reporte les problèmes sur la prochaine génération. Pour l'usam, cela est irresponsable.

Les coûts de ce simulacre de réforme sont à la charge des consommateurs et des PME, qui devront s'acquitter de contributions plus élevées tant au niveau de la TVA que des salaires. L'économie suisse reste soumise à une énorme pression concurrentielle. Vouloir dans ce contexte étendre les prestations de l'AVS affaiblit le pouvoir d'achat et la place économique suisse.

L'usam continue de s'opposer clairement à la volonté de mélanger le premier et le deuxième pilier et de créer une AVS à deux classes. Depuis des années, la grande majorité des nouveaux rentiers doit supporter des diminutions de prestations dans le 2^e pilier. Ces personnes deviennent maintenant des retraités de seconde classe, qui en dépit de taux croissants de TVA doivent s'accommoder de rentes plus basses. Il faut s'attendre à ce que cela suscite une vive opposition lors de la votation populaire à venir.

Renseignements complémentaires**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, mobile 079 285 47 09**Kurt Gfeller**, vice-directeur, mobile 079 207 83 68

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME